

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1487

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

484 304 696 RCS Paris.

PRIMONIAL.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 50894318.80 EUR.

Adresse : 6-8, rue du Général Foy, 75008 Paris.

Précédent propriétaire : 484 304 696 RCS Paris. **PRIMONIAL.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : LAPLACE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 939 rue de la Croix Verte 34094 Montpellier Cedex 05 Capital : 859700.00 EUR Numéro unique d'identification : 384956884 Lieu d'immatriculation : Montpellier. Société absorbée : PRIMONIAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6-8 rue du Général Foy 75008 Paris Capital : 50894318.80 EUR Numéro unique d'identification : 484304696 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 40088223.00 EUR - passif de 39583178.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante est fixé à environ 0,51523 actions ordinaires de la Société Absorbante pour une (1) action ordinaire de la Société Absorbée. Pour rémunérer l'apport effectué par la Société Absorbée, la Société Absorbante procédera à l'émission de 9.085 actions nouvelles de la Société Absorbante d'une valeur nominale de cinquante (50) euros chacune, soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 454.250 euros, qui seront réparties entre les associés de la Société Absorbée. Montant prévu de la prime de fusion : 50.796,28 euros . Date du projet commun de fusion : 30.06.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société LAPLACE : 01.07.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Montpellier). Pour la société PRIMONIAL : 01.07.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..